

## Alerte presse

# Le Groupe Randstad France a signé la charte de la monoparentalité

Paris, le 3 juin 2014 – *Le Groupe Randstad France a signé lundi 2 juin à l'Hôtel de ville de Paris la charte de la monoparentalité. Cette charte est une initiative de K d'urgences, association créée en 2010 par Christine Kelly pour aider les familles monoparentales. Plus de 150 personnes étaient réunies hier à cette occasion : entreprises, associations, journalistes et familles. Anne Hidalgo, maire de Paris, et Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, étaient également présentes, aux côtés des marraines et parrains de la Charte, l'animateur Cyril Hanouna et la patronne des miss France Sylvie Tellier. Par la signature de cette charte, les 20 entreprises signataires, dont le Groupe Randstad France, marquent leur volonté d'accompagner au plus près leurs salarié(e)s en situation de monoparentalité. Aux côtés de l'association K d'urgences, le Groupe Randstad France poursuit son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*

«Randstad est une entreprise engagée depuis de nombreuses années pour l'égalité Femmes/Hommes, comme en témoignent l'obtention du label Egalité en 2008 et du label GEES (Gender Equality European Standard) en 2011. Signer la charte de la monoparentalité était donc pour nous une évidence et le moyen de faire un pas de plus en faveur de nos salarié(e)s en nous appuyant sur les dispositifs que nous avons déjà mis en place (crèche, garde d'enfant d'urgence, formations à distance pour favoriser l'équilibre des temps de vie...). Notre ambition : proposer aux salarié(e)s en situation de monoparentalité un environnement bienveillant et des services les aidant à concilier vie privée et vie professionnelle», **déclare Abdel Aïssou, directeur général du Groupe Randstad France.**

## Pour l'égalité professionnelle et l'accompagnement des salariés

Aux côtés du Groupe Randstad France, représenté par son directeur général Abdel Aïssou, une vingtaine d'entreprises se sont engagées pour soutenir les collaborateurs en situation de monoparentalité.

La signature de la charte de la monoparentalité, initiée par l'association K d'urgences, marque une nouvelle fois l'engagement du Groupe Randstad France en termes d'égalité professionnelle Femmes/Hommes. Le groupe démontre sa volonté d'accompagner les collaborateurs en situation de monoparentalité et d'adopter des mesures pour faciliter l'articulation entre vie familiale et professionnelle. Il s'engage également à conserver les dispositifs déjà mis en place en ce sens, comme le service « Flexicrèche », destiné aux besoins inattendus et ponctuels de garde d'enfants en

bas âge, ou encore le droit à 5 jours de garde par an, pour un tarif horaire préférentiel et d'assurer une priorité d'accès aux familles monoparentales.

## Les engagements du groupe Randstad France dans le cadre de la charte

A travers la signature de la charte de monoparentalité, le groupe Randstad France s'engage à :

- Etre attentif aux salarié(e)s en situation de monoparentalité
- Aménager quand cela est possible, le temps et les conditions de travail\* en fonction des besoins des salarié(e)s en situation de monoparentalité.
- Assurer dès le recrutement l'accès aux mêmes opportunités de parcours professionnel pour les salarié(e)s en situation de monoparentalité.
- Aider autant que possible les salarié(e)s en situation de monoparentalité pour la garde d'enfant.
- Evaluer tous les deux ans les actions mises en œuvre dans le cadre de cette charte.

*\*Durée, rythme, déplacements professionnels, télétravail, horaires...*

### **A propos du Groupe Randstad France**

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2013 un chiffre d'affaires de 2,83 milliards d'euros. En 2013, le groupe (3 800 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 62 000 collaborateurs intérimaires et recruté 15 000 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 830 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : [www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)



@GroupRandstadFR

### **Contacts Presse**

**Groupe Randstad France**  
**Direction de la Communication**  
**Sophie Durand** – 06 37 86 44 00  
**Sébastien Buffet** – 06 01 35 25 39  
[sebastien.buffet@randstad.fr](mailto:sebastien.buffet@randstad.fr)

**Relations Presse - Agence Wellcom**  
01 46 34 60 60  
**Sonia El Ouardi** – [se@wellcom.fr](mailto:se@wellcom.fr)  
**Gaëlle Legris** – [gl@wellcom.fr](mailto:gl@wellcom.fr)  
**Julie Fontaine** – [jf@wellcom.fr](mailto:jf@wellcom.fr)  
 <http://wellcom.fr/presse/randstad/>